

DSAA DCN

Design & Création Numérique

École Supérieure des Arts et Industries graphiques

18 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris, France

www.ecole-estienne.paris
01 55 43 47 47
info@ecole-estienne.fr



Le DSAA Design & Création numérique de l'École Estienne

Le DSAA, Diplôme Supérieur d'Arts appliqués, option Design & Création numérique, est un diplôme d'état de niveau I, c'est-à-dire Master 1 (bac + 4), qui se prépare en 2 ans.

Le DSAA DCN s'adresse aux étudiants souhaitant engager une carrière professionnelle dans les métiers de la communication (design graphique, édition numérique, motion design, architecture de l'information etc.) sur media numériques, et du design interactif.

Le DSAA Design & création numérique prend en compte la dimension transversale existant entre les différents champs connectés de la création numérique. Il développe aussi une recherche prospective dans le champ du design graphique et éditorial et du design interactif, entre objets imprimés et numériques, entre objets virtuels et/ou tangibles. L'intégration s'effectue après avoir obtenu un diplôme de niveau III : BTS, DMA, DUT, Licence ou autre diplôme équivalent. L'enseignement, théorique et pratique, comporte entre 25 et 30 heures de cours hebdomadaires.

Chaque promotion est composée de 12 étudiants. À l'issue de la première année, les unités de valeur sont validées par contrôle continu, puis le diplôme est acquis après deux soutenances de projet devant un jury de professionnels.

Le premier jury juge de la qualité conceptuelle du projet présenté dans le mémoire ; le deuxième évalue la démarche créative et la communication du projet. L'ensemble correspond à 120 crédits ECTS, ce qui permet une poursuite d'études en M2...

Les débouchés

Le DSAA Design et Création numérique ouvre de multiples perspectives professionnelles. Les titulaires de ce diplôme de niveau I peuvent en effet intégrer une agence de design numérique et interactif, de design global, des studios d'animation et de création de jeux vidéo, une agence de communication (publicité, graphisme, webdesign, événementiel, etc.),

une maison d'édition, le département de communication d'un annonceur ou obtenir un poste de chef de projet dans une société de production.

Le DSAA DCN s'intéresse également aux métiers actuels et émergents de la création graphique numérique, en tissant des partenariats avec les professionnels issus des domaines des images et des médias.

Le développement créatif multi-supports, ouvert aux nouveaux médias, et la pédagogie de projet développée en équipe favorisent l'insertion professionnelle.

Les études

L'enseignement est dispensé par des professeurs sous forme de cours, d'ateliers et de workshop ; les workshop sont encadrés par des intervenants extérieurs. Des chercheurs sont invités régulièrement pour des conférences. Les savoirs fondamentaux enseignés sont la culture générale, les sciences humaines ainsi que toutes les disciplines de la communication. Les savoirs professionnels s'articulent autour de trois domaines de création numérique :

- Motion design & design sonore : univers du jeu vidéo / du clip / de l'animation / conception de génériques / de documentaires interactifs ou d'habillage).
- Édition numérique et webdesign : créations éditoriales numériques et interactives (interfaces, sites web, animations).
- Dispositifs interactifs physiques.

La progression pédagogique

L'objectif de la première année est de développer la transversalité des compétences.

La progression pédagogique de la deuxième année se structure essentiellement autour de l'UV 9. L'UV 9 est un projet de communication conçu et réalisé par des groupes d'étudiants constitués en équipes, les formations spécifiques de chaque étudiant devant être complémentaires. Cette unité d'enseignement est assortie d'un mémoire exposant la genèse du projet.

Le stage

Un stage de 12 semaines est effectué au cours du second semestre de la première année. Il peut s'inscrire dans le cadre du programme européen Erasmus et suit les mêmes modalités que les stages des autres DSAs Estienne.

Le recrutement

La candidature se fait sur dossier et l'envoi des dossiers papier s'effectue conformément aux instructions précisées sur le site.

La procédure passe par deux phases :

- Une commission procède d'abord à l'examen du dossier scolaire et de la lettre de motivation (recto-verso maximum, sur papier libre) ;
- Les candidats déclarés admissibles sont ensuite convoqués, munis de leur dossier de travaux, pour un entretien visant à évaluer leurs connaissances de la formation, leur degré de motivation, leurs compétences, leur marge de progression, leur capacité de dialogue, la fluidité et la flexibilité de leur pensée, leur aptitude à travailler en groupe.

Cet entretien est assorti d'un test écrit, destiné à mesurer leur capacité linguistique à exprimer clairement et efficacement un message.

À l'issue de cette épreuve, un ordre de classement des candidatures est établi. Au-delà des candidats déclarés admis, une liste d'attente est constituée.